

KELEIER AR MERZHER



Photo : Thierry Quéffelec



Bulletin Municipal
LA MARTYRE
Décembre 2018

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30
JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 08 10 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 06 11 74 64 98

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU / Gardes médicales: 15

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):

06 80 60 33 75

Keleier est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : Distribution aux habitants et disponible sur le site internet de La Martyre

Directrice de la publication : Chantal Soudon.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Commission municipale du bulletin.

Impression : MKS Communication Crédits photos : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Le mot du maire



SOMMAIRE

- Edito..... 1
- Agenda..... 2
- Infos pratiques 4
- Communiqués divers..... 6
- Vie municipale..... 10
- Vie associative..... 11
- Patrimoine..... 15
- Ti Ar Vro Landerne Daoulaz..... 21

Une nouvelle année s'achève pour notre commune et celle qui va démarrer va à la fois lui ressembler avec ses événements récurrents et en être différente par les projets que l'équipe municipale décidera de faire avancer.

Au niveau communal, le chantier principal en 2018 aura été sans conteste l'aménagement de la route du Keff au bourg dont l'achèvement aura lieu au printemps avec l'ensemencement des espaces verts. C'est à mon sens un chantier qui embellit tout ce quartier.

Au niveau intercommunal, 2 projets majeurs ont ou vont être actés pour 2019 :

Au 1^{er} janvier, la compétence « eau potable » va être transférée à la Communauté de Communes, en lieu et place du Syndicat du Plateau qui l'exerçait depuis plus de 50 ans. Ce sera Eau du Ponant, société publique locale, qui **assurera cette mission via une délégation de service public.**

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sera arrêté le 6 février 2019 et fera l'objet d'une enquête publique, vraisemblablement **au printemps. Cette enquête sera la dernière consultation du public pour ce document important** qui, sur 20 ans, gèrera l'urbanisme sur notre territoire, en remplacement de la carte communale.

Ainsi, la vie de la commune c'est, à la fois, **des réalisations intercommunales, une franche collaboration entre nos communes, et des projets propres à chacune, de façon que chaque collectivité manifeste sa spécificité et sauvegarde son caractère propre.**

Du côté des animations, pour 2019, se profilent déjà à La Martyre, une chasse aux œufs au Bois Noir le 7 avril, le feu de la Saint Jean, fin juin, le concours de peinture « Couleurs de Bretagne », le 13 juillet et, fin août, la course cycliste « Paris Brest Paris » au Keff.

Autant d'occasions pour tous, jeunes, moins jeunes, familles, de se rencontrer et vivre ensemble et non les uns à côté des autres, dans un esprit de dialogue.

C'est mon message pour la nouvelle année qui va commencer.

Je souhaite à tous de joyeuses fêtes et une très belle année 2019.
Chantal SOUDON

Ur bloaz ouzhpenn zo oc'h echuiñ en hor c'humun, hag an hini nevez a denno dezhañ, gant an abadennoù a vo adarre, hag a vo disheñvel dioutañ war un dro, abalamour d'ar **mennadoù a fello da skipailh an ti-kêr** kas war-raok.

Evit ar gumun, ar chanter pennañ e 2018 e vo bet, hep mar ebet, al labourioù da gempenn an hent a gas eus ar C'hef d'ar bourk. Echuet e vint en nevezamzer pa vo hadet plant er glasvezegi. Evidon-me ez eo ur chanter hag a vrava ar c'harter a-bezh.

Evit an etrekumunelezh e vo 2 raktres bras e 2019 :

D'ar 1^{añ} a viz Genver e vo fiziet ar gefridi « dour da evañ » er Gumuniezh-kumunioù, e-lec'h Sindikad ar Bladenn a sevene anezhi abaoe ouzhpenn 50 vloaz zo.

Sammet e vo ar garg-se gant *Eau du Ponant*, ur c'hevredad publik lec'hel, dre un dileuriadur servij publik.

Klozet e vo ar SLKE (steuñv lec'hel ar c'hêraozañ etrekumunel) d'ar 6 a viz C'hwevrer 2019, ha graet e vo un enklask publik evitañ, en nevezamzer moarvat. An enklask-se e vo ar wech diwezhañ ma vo goulennet ali an dud evit an teul pouezus-se. E-pad 20 vloaz e vo meret ar c'hêraozañ en hor c'horn-bro hervezañ, e-lec'h kartenn ar gumun.

Setu ma kaver war un dro, e buhez ar gumun, traoù graet gant an etrekumunelezh, ur c'henlabour didro etre hor c'humunioù, ha mennadoù dezho o-unan, da bep kumun da ziskouez he dibarder ha da wareziñ he fenn-natur dezhi.

Evit an abadennoù e 2019, e weler o tont dija er Merzher ur c'hoari klask vioù er C'hoad Du d'ar 7 a viz Ebrel, tantad gouel Yann e fin miz Even, ar genstrivadeg livadurioù « livioù eus Breizh » d'an 13 a viz Gouere, hag e fin miz Eost ar redadeg war velo « Pariz Brest Pariz » er C'hef.

Gant kement-se o do tro an holl ac'hanomp, kozh, yaouank, familhoù, d'en em gavout ha da vevañ asambles ha neket an eil re e-kichen ar re all, evit kaozeal a-gevret.

Sed aze ar pezh a felle din lavaret evit ar bloaz nevez a zo o vont da gregiñ.

Souetiñ a ran d'an holl ac'hanoc'h gouelioù laouen hag ur bloavezh mat e 2019.
Chantal SOUDON

Agenda

Manifestations locales

Dimanche 5 janvier à 11 h 00
Vœux de la municipalité à la population
Maison du Plateau La Martyre

Jeudi 17 janvier en soirée
Rives de Nuit
Concerts au Pégase

Samedi 26 janvier à 19 h 00
Théâtre Soirée crêpes
Maison du Plateau La Martyre
Plateau en folie

Dimanche 3 février à
Concert
Maison du Plateau La Martyre
Amicale laïque

Dimanche 17 février à 14 h 00
Loto
SOS de Ploudiry
Ploudiry Sizun Handball

Vendredi 23 mars à 20 h 00
Concert
Maison du Plateau La Martyre
RBC

Samedi 30 mars de 18 h à 21 h
Boum
Maison du Plateau La Martyre
APE

Dimanche 31 mars à 12 h
Kig ha farz
Maison du Plateau La Martyre
Mein Ha Diri

Dimanche 7 avril à 14 h :
Chasse aux œufs de Pâques pour tous
au Bois Noir

Ouverture de la mairie

Lundi, mardi, et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

Jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

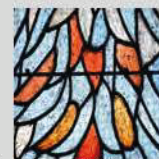
Si vous ne pouvez pas vous libérer pendant ces créneaux, appelez la mairie, on trouvera une solution...

A noter :

La mairie sera fermée les veilles de fêtes de la fin de l'année :

Le lundi 24 et lundi 31 décembre 2018.

Horaire des messes



Toutes les messes ont lieu le dimanche à 10 h 30 sauf précision

6 janvier : Le Tréhou

13 janvier : Loc Eguiner

20 janvier : La Martyre

27 janvier : Tréflévénez

3 février : Ploudiry

10 février : Le Tréhou

17 février : Loc Eguiner

24 février : La Martyre

3 mars : Tréflévénez

10 mars : Ploudiry

17 mars : Le Tréhou

24 mars : Loc Eguiner

31 mars : La Martyre

7 avril : Tréflévénez

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de la communauté chrétienne du Plateau est disponible dans toutes les églises et aussi sur le site du diocèse de Quimper : diocese-quimper.fr **Paroisse Notre Dame de tout remède en pays de Landerneau Infos paroisse.**

Vous y trouverez des renseignements pratiques comme les horaires des messes, les contacts utiles pour préparer une célébration baptême, mariage, funérailles.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Prochaine date de la **collecte des journaux par l'APE**

au hangar communal, Route d'Irsiry
le **samedi 12 janvier de 10 h 30 à 12 h 00**

• Nous tenons à remercier **Thierry QUEFELLEC** pour la photo de la page de couverture qui a également servi de support pour la carte des vœux.
• Nous en profitons pour solliciter les amateurs des belles images afin de nous faire parvenir vos clichés. Selon le thème, nous pourrions les publier avec votre autorisation.

Agenda du GRPP



RANDONNEES PEDESTRES 43^{ème} saison 2018-2019

Calendrier des activités Janvier à Avril 2019

DIMANCHE			
Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
06/01/19	14 h	Daoulas	Place du marché
20/01/19	14 h	La Martyre	Parking place de l'église
03/02/19	14 h	Plouédern	Bourg
17/02/19	14 h	Plougoulm	Bourg
03/03/19	14 h	St Derrien	Parking de L'étang
17/03/19	14h	Hanvec	Chapelle de Lanvoy
31/03/19	14h	Plounéour-Trez	Parking de l'église
JEUDI			
		Lieu	Point de rendez-vous
10/01/19	14 h	La Roche-Maurice	Bourg
24/01/19	14 h	Loperhet	Parking rue du stade
07/02/19	14 h	Kernouès	Bourg
21/02/19	14 h	Vallon de Stangalard	Parking de Coataudon
07/03/19	14 h	Commana	Le Mougau-Bihan
21/03/19	14 h	Forêt du Cranou	Pont Rouge
04/04/19	14 h	Loc-Eguiner Ploudiry	Bourg
MARDI			
Date		Lieu	Point de rendez-vous
15/01/19	14 h	Plouvorn	Parking du plan d'eau
29/01/19	14 h	St Urbain	Bourg
12/02/19	14 h	La Forêt-Landerneau	Bourg
26/02/19	14 h	Cléder	Parking des Amiettes
12/03/19	14 h	Plouvien	Bourg
26/03/19	14 h	St Thégonnec	Bourg



L'assemblée générale du 28 octobre 2018 à Tréflévénez, suivie par un très grand nombre d'adhérents.

Actualité infos

Etat civil

Naissances

12.11 : Maryam KABA, 1 Aux vieux chênes
20.11 : Juliette LARTIGUE, 6 Route de Landerneau

Les bébés de cette année : 5 filles et 2 garçons

Décès

24.10 : Dominique, Charles, Marcel, Marie RIGOT, Kervem Huella

Urbanisme Déclarations préalables

Accordées :

Christian TANGUY, 14 Plas an dans, changement de vélux sur façade
Bruno LORIOUX, Ty-Croas, pose de fenêtres de toit
DOLL Cynthia, Kervern Izella, remplacement des huisseries

Permis de construire

Demandés :

SCIAGM SCI-MORVAN Anthony, 10 rue J. Mermoz à Ploudaniel, Pylône GSM Relais 4 G/5G/wimax et FM au Keff

FRANCHETEAU Gabriel, Moulin du Cann, réhabilitation d'un bâti existant

SARL PMGP, Bellevue à St Urbain, réalisation de 2 bâtiments pour une société de transport à Croas Ar Born

Gérald GUEHENNEUX, 7 Cité Caventou à Landerneau, Maison et garage à Ty-Croas

~ ~ ~ ~ ~

Les formulaires de demande d'autorisation sont disponibles sur le site service public.fr ou en mairie.

Analyse d'eau

Prélèvement du 26/11/2018 bourg de Ploudiry
Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2/ Chlore total : 0.1 mg/LCl2

pH : 7 unité pH - Nitrates : 19 mg/l

Eau prélevée conforme aux exigences de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Nouveau/Elections

Le Répertoire Electoral Unique

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué au 1er janvier 2019.

Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

En 2019, année de transition, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin. Ainsi, pour **les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019**. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Chaque électeur se verra attribuer un numéro d'inscription qu'il gardera définitivement.

De nouvelles cartes électorales vous parviendront avant les européennes.

Des messages d'information sont régulièrement envoyés aux électeurs inscrits sur une liste électorale consulaire pour les alerter sur l'évolution de la réglementation et les inviter le cas échéant à actualiser leur situation électorale.



Les élections au Parlement européen auront lieu, en France, le **Dimanche 26 mai 2019**

La commune vend du bois (du feuillus)

Coupé, ébranché et débité en 2 m de long

Tarif : 90 € / corde

S'inscrire en mairie : 02 98 25 13 19 ou

mairie@lamartyre.fr

Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des Passeports :

☐ Mairie de Landerneau :

02 56 31 28 21 (direct)

Reçoit du lundi au vendredi :

9 h 00 / 11 h 30 // 13 h 30 / 16 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 11 h 30

Possibilité de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatscivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.



☐ Mairie de Sizun 02 98 68 80 13

Reçoit : Mardi, jeudi, vendredi après-midi

☞ Remplir une pré demande en ligne sur le site ANTS.

☞ **Nouveau** : la fourniture d'un acte de naissance n'est plus nécessaire, si la mairie de naissance est rattachée à COMEDEC. Pour le savoir : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>.

Avant de partir, vérifiez sur la rubrique « Conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères », les conditions d'entrée et de séjour dans le pays choisi. Les voyageurs peuvent télécharger un document traduit en plusieurs langues, attestant la prolongation de la validité de leur CNI. Néanmoins, le renouvellement est autorisé si le titulaire n'a pas de passeport valide et qu'il soit en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.



Commande de conteneur à ordures ménagères et composteur

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00.

Tarifs :

Bac vert (ordures ménagères) : 120 l = 10 € // 180 l = 12 € // 240 l = 15 €

Bac jaune (déchets recyclables) : 240 l = 15 €

Composteur : 300 l = 20 € // 600 l = 25 € // 800 l = 30 €

Journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

Déchetteries :

Conteneurs couvercles jaunes et verts : collecte le mardi après-midi au domicile en alternance. Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h / 19h



Attention

Le ramassage des ordures ménagères et encombrants des 2 dernières semaines de cette année auront lieu les **lundis 24 et 31 décembre à partir de 5 h 00 du matin.**

Mettre les conteneurs la veille au soir.

Communiqués divers

Communication du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Jardiner au naturel ou comment se passer des produits chimiques

La Loi Labbé interdira aux jardiniers amateurs de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dans leur jardin à partir du 1^{er} janvier 2019.

Alors que faire pour entretenir son jardin sans désherbants, anti-mousse et autres fongicides ?

Le désherbage manuel ou le désherbage thermique permettent de contrôler la pousse de la végétation dans les allées, cours, potagers et massifs :

- Binette, sarcloir, racloir, couteau à désherber sont autant d'outils pour enlever la mousse, les herbes indésirables, les pissenlits, etc.
- Eau chaude, désherbeur thermique à flamme ou nettoyeur chauffant à haute pression vont détruire les petites herbes, plantules et mousses.

Un géotextile peut également être mis sous le gravillon des allées pour limiter la pousse des herbes indésirables et faciliter l'arrachage des repousses.

La tondeuse et le rotofil vont permettre de contrôler la pousse des herbes dans les allées.

Le paillage des parterres avec des broyats de végétaux, de l'écorce, de la paille ou encore de l'herbe sèche ou des feuilles mortes, limite la pousse des herbes et maintien l'humidité du sol autour des plantations.

Le paillage peut être complété par des plantes couvre-sol qui, à terme, vont recouvrir le parterre qui n'aura plus besoin d'être désherbé.

Au potager, les paillis vont également avoir l'avantage de protéger les cultures contre les limaces qui, comme avec de la cendre, vont s'y engluer.

Tondre haut la pelouse (entre 6 et 10 cm) permet de limiter la pousse des indésirables et d'éviter l'apparition de mousse.

Comme dans les parterres, les plantes à racine pivotante (pissenlits) peuvent s'enlever au couteau à désherber qui permet d'aller chercher la racine en profondeur.

Le passage d'un scarificateur ou l'épandage de cendre ou de chaux vive permettent de supprimer la mousse. La suppression de la mousse laissant le gazon dégarni, il est souvent nécessaire de ressemer.

Vinaigre et gros sel à bannir !

Le vinaigre et le gros sel n'ont pas vocation à être utilisés comme désherbants car ils perturbent la vie du sol :

- le vinaigre, tout comme d'autres produits à base d'acide, appauvrit le sol en l'acidifiant,
- le gros sel stérilise le sol.

De manière générale, les produits à usage domestique (détergents par exemple) ou encore destinés au nettoyage des façades ou toitures sont interdits au jardin.

Communiqués divers

Communication du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Alors que faire des produits dont je ne vais plus pouvoir me servir ?

Les produits phytosanitaires non utilisés sont à déposer, dans leur emballage d'origine, à la déchèterie. Les emballages vides doivent également y être déposés car ils peuvent contenir des résidus toxiques.

Pour en savoir plus :

- Site Internet de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (<https://www.mce-info.org/publications/livrets-et-fiches/>) : fiches et guides sur le désherbage et le jardinage au naturel
- Site Internet du Syndicat de bassin de l'Elorn (<http://bassin-elorn.fr/eadanslaville/desherbage/>) : les bons gestes au jardin (Jardifiches) et réglementation phytosanitaire



Aubriète (plante vivace couvre-sol)



Paillis de lin sur un parterre



scarificateur



coupe-fils



Couteau à désherber

Communiqués divers



Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hi-fi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

Communiqués divers

ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANÇAIS-BRETON

Déjà plus de
18 000 enfants



Ti-kêr AR MERZHER



Mairie de LA MARTYRE



**ETUDE D'OUVERTURE D'UNE CLASSE
MATERNELLE BILINGUE FRANÇAIS-BRETON
RPI PLOUDIRY – LA MARTYRE
SEPTEMBRE 2019**

ENFANTS CONCERNES : NES EN 2014, 2015, 2016 ET 2017

Renseignements - inscriptions

Mairie de Ploudiry
Mme Annie LE BIHAN
02 98 25 12 87 secretariatgeneral@mairie-ploudiry.fr

Office public de la langue bretonne
M. Fañch JEZEQUEL
06 86 02 59 47 fanck.jezequel@opab.bzh

**Projet d'ouverture d'une classe
maternelle bilingue
au RPI PLOUDIRY-LA MARTYRE**

Enfants concernés : ceux nés en 2014 et après
Renseignements et inscriptions
en mairie de Ploudiry 02 98 25 12 87



Réunion du Conseil municipal du 12 octobre et 13 décembre 2018

Transfert de l'eau potable à la Communauté de communes à partir du 1er janvier 2019

Le Conseil municipal a validé le transfert de l'eau potable à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas

(3 contre et 2 abstentions).

Personnel de la cantine

Suite à la réorganisation de la cantine, le Conseil municipal décide de créer deux postes d'adjoint technique à temps non complet, l'un pour 57.60 % d'un temps plein l'autre pour 46.18 % d'un temps plein. En parallèle, le Conseil supprime 2 postes qui n'ont plus leur utilité.

Epicerie sociale et colis alimentaire d'urgence

Le Conseil renouvelle la convention avec le CCAS de Landerneau pour les services de l'épicerie sociale « la Boutique / Ar Stalig » et le colis alimentaire d'urgence pour la période 2019/2021.

➤ L'épicerie sociale : la Boutique/Ar Stalig

La participation financière de la commune s'élève à :

- un forfait annuel de 0.50 € par habitant
- plus 54 € par mois et par famille bénéficiaire
- un supplément de 27 € est versé à l'ouverture des droits, par an et par bénéficiaire, au titre de la participation versée à la Banque alimentaire du Finistère.

➤ Service du colis alimentaire d'urgence : une participation de 82.50 € / colis

- Il nomme deux personnes qui feront le relais entre l'utilisateur et le CCAS de Landerneau. Celles-ci sont seules habilitées à remettre le colis alimentaire d'urgence à l'utilisateur (denrées alimentaires de base pour 2 jours).

Adhésion de la commune de St Eloy au Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP)

Le Conseil municipal a validé l'adhésion de la commune de St Eloy au service technique du SIPP à compter du 1er janvier 2019.

Cession de terrains à Kergoffou

Le Conseil décide de vendre à Jean Yves YVINEC les terrains qu'elle lui loue, soit 0.96 ha 89 sur la base de 5 000 € l'hectare. L'acte administratif est confié au service foncier de la Communauté de communes.

Le projet de MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Le Conseil prend note qu'après consultation publique, la commune confie à la société ARKO Architecture de Landerneau la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une MAM. Ses honoraires s'élèveront à 13 % du coût estimé de l'opération, soit environ 25 000 €.

Route du Keff

Le Conseil municipal prend note, avec satisfaction, que la voirie de la Route du Keff se termine, comme prévu, avant Noël. D'autres travaux d'aménagements (espaces verts) reprendront en mars.



Bibliothèque



L'association « Livres et culture sur le plateau » a tenu son assemblée générale le 20 novembre 2018 en présence des maires de La Martyre, Tréflévenez et Ploudiry, ainsi que d'adhérents. Le rapport d'activités et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Le nouveau bureau est composé de Roland LE TOULLEC et Karine DEMOULIN (co-présidents), Danielle LE GALL-BESSAC (trésorière), Françoise PITON (secrétaire), Emilie CARIOU-MENES, Maud TRUCHY, Séverine ASPOT, Nathalie GELEOC, Liliane GOASDUFF et Katell MANCEC.

55 familles sont accueillies annuellement, réparties entre La Martyre, Ploudiry, Tréflévenez, Loc-Eguiner, Pencran, Sizun, Locmélard et Plouédern.

La bibliothèque prépare activement les projets 2019 :

- ★ L'accueil des scolaires est maintenu et est étendu à l'école maternelle de Ploudiry. Tous les enfants scolarisés dans nos écoles fréquentent maintenant la bibliothèque.
- ★ Des animations sont prévues tout au long de l'année :
 - ★ les **4 et 9 janvier à 10h30**, lecture pour les enfants « Allez Gaston »,
 - ★ du **4 mars au 4 avril**, présentation d'une « flipothèque »,
 - ★ du **3 septembre au 4 octobre**, exposition de livres animés,
 - ★ tout au long de l'année, « raconte tapis » pour les tous petits et Kamishibaïs,
 - ★ au cours du premier trimestre, présentation de la e-bibliothèque à La Martyre.



Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2019, riche en lectures et découvertes !



HORAIRES	
Mardi	20h30 à 21h30 (1er et 3ème du mois)
Mercredi	10h30 à 12h
Jeudi	16h30 à 17h30
Vendredi	16h30 à 18h
Dimanche	10h30 à 12h

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires.
Réouverture dimanche 6 janvier.



Ener'Gym

Envie de bouger,
de se défouler ?...
n'hésitez plus !

Ener'gym vous propose 6 cours de gym adultes et 2 cours de gym enfants par semaine.

Les séances se déroulent à la Maison du Plateau à La Martyre, elles sont adaptées et accessibles à tous.

Nous progressons à notre rythme et dans la bonne humeur.

La cotisation permet de participer à plusieurs cours par semaine.

Idées cadeaux :

anniversaire, Noël ou envie de faire plaisir :

offrez bien-être et énergie avec l'enveloppe « cadeau ener'gym ».

Contacts :

07-83-23-42-24

energylamartyre@gmail.com



Compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale du Plateau en Folie s'est tenue le vendredi 9 novembre 2018 à 20h à la salle Pierre Abéguilé de La Martyre en présence des représentants des 2 communes.

Après un rappel de l'objectif principal de l'association à savoir la construction d'un char pour participer au carnaval de Landerneau, le Président a dressé le bilan moral.

Les manifestations organisées par le Plateau en Folie sont 2 soirées Crêpes (janvier 2017 et 2018) et un cochon grillé/Fête de la musique/Feu de la St Jean en collaboration avec les agriculteurs du Plateau (juin 2017).


Exceptionnellement, le passage du Tour de France dans la commune de Ploudiry le 12 juillet 2018 a permis à notre association de tenir une buvette. Durant cet événement mémorable, le Plateau en Folie s'est bien investi sur le site de Primel en collaboration avec les autres associations présentes.

Le bilan financier est positif. Pour information, le dernier char construit est revenu à 4000 €. Les manifestations organisées et la subvention du carnaval de Landerneau ont permis de faire face à cette dépense.

Les manifestations prévues en 2019 sont une soirée Crêpes le samedi 26 janvier 2019 et un Cochon grillé/Fête de la musique/Feu de la St Jean le samedi 22 juin à La Martyre. Comme lors de l'édition précédente, cette journée sera organisée conjointement avec les agriculteurs.

Le bureau de l'association a été remodelé. En effet 3 personnes ont souhaité quitter le bureau dont 2 restent dans l'association. 4 personnes intègrent le bureau dont la composition est la suivante :

- Président : Jérôme Aillet
- Vice Président : Jean-Yves Cam
- Trésorière : Hélène Tanné
- Membres : Patricia Cheminot, Jacques Ronflet, Corinne Le Marchand et Gérard Joseph.

 Retrouver le Plateau en Folie sur Facebook

« Le plateau en folie_Le Char Ploudiry-La Martyre »

et <https://www.facebook.com/pg/Le-Plateau-en-Folie--Le-Char-Ploudiry-La-Martyre-229160303956462>

Aurélié Quentric met à jour régulièrement notre page.



Joyeux Noël et Bonne Année à tous



Nouvelles de l'UNC

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLOUDIRY - LA MARTYRE - TREFLEVENNEZ

Cérémonie de l'Armistice sur le Plateau de Ploudiry.

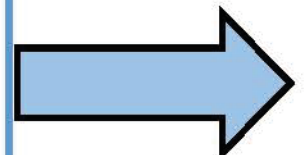
La Section UNC de **La Martyre – Ploudiry – Tréflévenez** présidée par Didier GUERIN, a rendu hommage à tous les soldats morts pour la France en présence des maires de ces trois communes.

La cérémonie a commencée par un déport de gerbe au monument aux morts de **Ploudiry** par Mr le Maire, Jean Jacques PITON puis sur celui de **La Martyre**, par Mme le Maire, Chantal SOUDON. Les anciens combattants, accompagnés des drapeaux des 3 communes auquel s'est joint celui de Loc-Eguiner se sont retrouvés à **Tréflévenez** pour assister à l'office religieux, célébré par le père Joban IRIEN. A l'issue de celui-ci, Le maire Georges PHILIPPE a procédé à la remise de gerbe accompagné par deux enfants de la commune. Les élèves des deux écoles ont ensuite à tour de rôle fait lecture de près d'une vingtaine de passages de lettres des poilus. En fin de cérémonie, après la sonnerie aux morts, suivie de la minute de silence, tous les enfants des deux écoles du plateau, ont repris en cœur à l'unisson la marseillaise, devant un nombreux public

Un pot de l'amitié, offert par la municipalité parachevait cette très belle cérémonie.



Nous souhaitons, dans les pages suivantes, partager avec les lecteurs quelques planches de l'exposition préparée et proposée par l'association Mein Ha Diri de Ploudiry aux spectateurs présents à la représentation théâtrale du 11 novembre qui a reçu un franc succès.





PETITES HISTOIRES DE LA GRANDE GUERRE

3 Août 1914 – 11 Novembre 1918

DANS LE CANTON DE PLOUDIRY

Au moment où nous commémorons le centenaire de la signature de l'Armistice mettant fin à la première guerre mondiale, expositions et éditions d'ouvrages d'historiens sont partout très présents.

Très modestement, nous avons souhaité présenter ce qui reste ici, localement, de cette période si rude pour les combattants bien sûr, mais aussi pour ceux qui, à l'arrière, voyaient leur vie bouleversée par l'absence des leurs, dont ils découvraient, peu à peu, les souffrances, et dont souvent ils ont dû porter le deuil.

Dans notre commune rurale, dès 1913, (séance du Conseil Municipal du 27 Juin 1913), il apparaît nécessaire à la municipalité d'aider les familles de certains conscrits « Considérant que depuis un an, date de la mort du chef de famille, la direction des travaux était confiée au fils aîné qui part au régiment... considérant que les soins de diriger une ferme ne peuvent être exclusivement confiés à des femmes, certains travaux étant au-dessus de leurs forces... »

Si le 14 Juillet 1914, *La Dépêche de Brest* annonce qu'à Ploudiry, le 2 Août, auront lieu des courses de chevaux, de bicyclettes et de pédestres, le même journal doit, le 30 Juillet, signaler que ces réjouissances sont reportées à une date ultérieure.



Le samedi 1er août vers 16 h, le tocsin des cloches retentit, annonçant l'ordre de mobilisation générale. Et, le 3 Août 1914, la France entre en guerre...

Entre les 4 et le 8 Août 1914, 350 000 bretons s'en vont par train rejoindre le front.

Transcription du carnet du soldat Gabriel Le Moigne de Cleuzever en Ploudiry

...nous entendons l'ordre du départ jusqu'à 11 heures du soir. Pendant toute la journée, une grande foule se promène aux environs de la gare pour dire au revoir à leurs parents et amis qui vont à la frontière. Pendant ce temps-là, on nous distribue du pain pour faire le trajet. À minuit, on embarque dans le train pour partir je ne sais où ; le matin, le train se mit en marche avec le drapeau et des fleurs dans chaque wagon, la foule toujours nombreuse aux alentours de la gare, nous partons aux cris de Vive la France. Nous passons par la gare de Landerneau, Morlaix, Guingamp, Saint-Brieuc, Laval, Rennes, en passant près de Paris Saint-Quentin, vers le Nord. Enfin, on passe presque deux jours et deux nuits dans le train. Nous sommes déjà fatigués.

Le dimanche 9 Août, à 4 heures du soir, le train s'arrête dans un petit village appelé...., le bois près de Maubeuge, à 7 ou 8 kilomètres de la frontière de Belgique. À la descente du train, on nous conduit dans une grande usine où nous allons coucher parmi le fer et la poussière. Quelques jours plus tard, nous touchons un peu de paille. Du 10 au 29 Août, nous passons notre temps à l'exercice et aux tranchées tous les seconds jours. Nous ne savons pas encore que nous sommes en temps de guerre, on est bien nourri, et après 5 heures du soir, on sort en ville,... on boit de la bière, et... à bon marché et on se promène en visitant le pays.

Dans le courant du mois d'Août, je suis heureux de revoir mes camarades du 3ème bataillon à pied de Brest, parmi lesquels se trouvent *Pouliquen et Mingant de Mescoat*. C'est vers le 15 Août que nous entendons les coups de canon, nuit et jour. Ils sont encore en Belgique, mais l'ennemi approche vite. Pour nous encourager, les officiers nous disent que nous sommes encore sur la 3ème ligne de feu, mais lorsque nous sommes arrivés en face des soldats allemands, nous avons vu que nous étions en première ligne et tous les réservistes en arrière de nous. Ils ont des cavaliers avec eux et des bons canons, tandis que nous autres, nous n'avons rien.

Vers le 28 Août, nous approchons de la frontière (de) Belgique (où) nous allons cantonner à Douzie. Maintenant, notre situation change. Il faut être de garde tous les deux jours et souvent les nuits on (ne) dort plus tranquilles avec les coups de canon et de mitrailleuses. Car les Prussiens approchent. La nuit, nous surveillons dans les tranchées, les fusils chargés prêts à tirer si les Allemands nous attaquent, car c'est la nuit principalement que l'ennemi avance.

LA SITUATION NOUVELLE

Ploudiry compte de nombreuses fermes, où le travail se fait à l'aide des chevaux et d'une main d'œuvre abondante.

Les mobilisés sont nombreux et ne restent bientôt dans certaines fermes que les femmes, enfants et vieillards. Pour suppléer au manque de main d'œuvre, il est fait appel pour la moisson à des prisonniers de guerre (une vingtaine à La Martyre en 1915).

Les paysans ont l'habitude de fournir des prestations en nature pour l'entretien des chemins. Les hommes partis au front, le Conseil Municipal «*considérant que... les prestataires sont encore sous les drapeaux, considérant que dans certaines fermes, il ne reste que de jeunes enfants ou des vieillards auxquels on ne peut confier les attelages pour effectuer les prestations, décide à l'unanimité que les prestataires ci-après énumérés soient totalement exonérés de leur prestation pour la présente année* » (1915).

Gabrielle POULIQUEN et 2 de ses 5 fils à Mescoat avant leur départ pour la guerre. Olivier MINGAM de Mescoat avec son épouse Jeanne et leurs 3 enfants



L'élevage, particulièrement celui des chevaux est important. Aussi, le 6 Février 1916, le Conseil Municipal vote une motion qui résume fort bien la situation :

«*La maladie et la mortalité du bétail allant croissantes depuis le commencement des hostilités, M. Le Président prie le Conseil de vouloir bien chercher avec lui un palliatif aux pertes énormes que subissent de ce fait nos éleveurs livrés à eux-même. M. le Président croit que le meilleur moyen d'obvier à la triste situation de notre bétail, c'est de prier l'autorité militaire de bien vouloir faire revenir dans ses foyers celui des vétérinaires mobilisés les plus voisins de la commune dont le concours et la science étaient le plus apprécié des éleveurs, et dont la présence au pays suffirait à chasser le découragement qui s'est emparé de nos fermiers.*

Le Conseil, considérant que le manque de soins cause dans le bétail de la commune de grands ravages, que la commune élève et entretient environ 2000 têtes de bétail dont 800 chevaux, que tous les vétérinaires des environs encore aptes à remplir leur mission sont mobilisés et qu'en conséquence les éleveurs sont actuellement privés des secours de l'homme de l'art, considérant que M. Bellec, vétérinaire à Landivisiau, par sa connaissance approfondie du bétail du pays, avait su

gagner la confiance des fermiers, que cette confiance était du reste bien placée vu les immenses services rendus par M. Bellec à la commune, émet à l'unanimité l'avis le plus favorable pour la rentrée le plus tôt possible dans ses foyers de M. Bellec, vétérinaire à Landivisiau... »

Néanmoins, les étalons de Ploudiry continuent de figurer au palmarès des concours qui sont organisés : les postiers de MM. Cloarec et Jacob sont au concours du 24 Mai 1916.



Il n'y a pas que le travail de la ferme à être perturbé :

À la mairie, il a fallu rappeler dès Mars 1915, M. Berthelot, instituteur honoraire, pour remplir la fonction de secrétaire de mairie en remplacement des instituteurs MM. Saoutic et Le Bras, successivement mobilisés. En Novembre 1915, la rétribution du secrétaire de mairie est augmentée car «*le travail a plus que doublé depuis le commencement des hostilités* ».

Par contre, il est impossible de trouver des ouvriers pour installer des logements destinés aux instituteurs adjoints. Il faut donc verser à ceux-ci une indemnité.

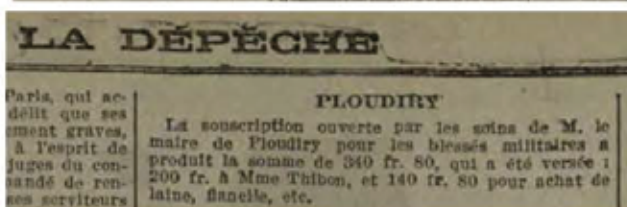
Des travaux d'agrandissement sont engagés en 1913 à l'école des garçons et une réception provisoire des travaux a lieu le 17 Juin 1914. À cause de la mobilisation de l'architecte en charge du suivi du chantier, la réception définitive des travaux ne peut se faire que le 8 Mai 1919, à sa démobilisation. Cependant, le paiement du solde des travaux va encore trainer et l'entreprise Saleun de Landerneau doit patienter jusqu'en 1921 pour être réglée du chantier effectué en 1913.

À côté de ces gros bouleversements, la suppression des réjouissances pour la Fête Nationale de 1915 apparaît aller de soi.

Mais même l'heure est changée pendant la période de guerre, puisque le ministre Honorat a pris la décision d'avancer l'heure au printemps pour six mois. Premier passage à l'heure d'été. La population de Ploudiry, paysanne dans sa grande majorité, continue sans doute à se fier au soleil.

MISE EN PLACE D'UNE SOLIDARITÉ MATÉRIELLE AVEC LE FRONT

Dès le début du conflit, des souscriptions sont ouvertes. *La Dépêche de Brest* fait état le 15 Octobre 1914 du recueil à Ploudiry de 340 F. pour les blessés militaires.



Afin d'encourager les dons en nature, la presse publie le détail des dons faits par les écoles. Ainsi, le 11 Mars 1915, il est indiqué que l'école de Ploudiry a fourni une paire de mitaines et huit paires de chaussettes ; celle de La Martyre a tricoté six paires de chaussettes et deux paires de gants.

Ploudiry, commune rurale, est sensible au sort des régions dévastées par les combats, et en Septembre 1915, le Conseil Municipal verse une subvention « pour la reconstruction du matériel agricole » dans les régions de l'Est.

En 1916, Ploudiry compte 36 prisonniers secourus par le Comité landernéen de secours aux prisonniers de guerre. Le Conseil Municipal alloue à ce comité une subvention prise sur les fonds du Bureau de Bienfaisance.

Solidarité avec ceux qui ont perdu leur soutien de famille.

Le Conseil Municipal en sa séance du 7 Novembre 1915 soutient la demande d'une veuve « Madame Morvan, sage-femme à La Martyre, dont le mari, quartier-maître, est mort pour la France, victime du torpillage du Bouvet, laissant un tout jeune enfant ». Elle « serait heureuse de procéder à la vaccination et à la revaccination annuelle dans la commune, afin d'augmenter ses ressources qui lui font défaut pour élever son enfant ... ».



Suite du carnet du soldat Gabriel Le Moigne

1^{er} Septembre, le premier peloton de ma compagnie étant de garde sur la route de Valentienne fut averti par un fermier des environs que trois soldats allemands couchaient dans un moulin à 2 ou 3 kilomètres de nous. Aussitôt le lieutenant qui était avec nous fit envoyer 6 hommes à 4 heures du matin pour visiter. Arrivés là, nos soldats entrèrent d'abord à l'écurie où ils ont trouvé un soldat prussien qui soignait ses chevaux, prêt à partir, mais on l'a pris et il a été obligé de dire où se trouvaient ses camarades qui étaient encore dans la grange. Les soldats français entrent baïonnette au canon et le fusil chargés et on prit les 3 soldats prussiens. Ils avaient avec eux une grande voiture qui contenait du vin, du cognac, du pain de la champagne qui ont été distribués à la compagnie. Les trois prisonniers, une foule de curieux se presse pour les voir, car ce sont les premiers prussiens qu'on voit.

Le 3 Septembre au soir, nous couchons tranquilles dans notre maisonnette, mais le sommeil n'est pas long. À onze heures, on nous réveille pour aller au feu ; alors nous partons dans la nuit avec 200 cartouches chacun. Nous arrivons sur le lieu de combat vers 3 ou 4 heures du matin. C'est là que nos camarades ont combattu la veille. Leur situation n'est pas agréable. Nous voyons à côté d'une maison un tas de fusils avec des taches de sang dans (les) effets des blessés et des morts, sans compter ceux qui sont morts sur le champ de bataille. C'est vraiment triste en pensant que notre tour approche. Heureusement les officiers ont décidé de ne pas combattre ce jour-là et nous retournons aussitôt dans nos cantonnements. Les balles sifflent dans nos oreilles, les Prussiens (sont) plus nombreux que nous et avaient avec eux des mitrailleuses et des canons. Nous avons été obligés de reculer et d'abandonner nos postes. Le lundi matin, on ne bouge pas, on nous distribue le reste de la nourriture qui est à la Compagnie, vin, bière et cognac, pain, etc, signal qui nous fait comprendre que nous allons nous rendre. Les officiers le savent bien, mais ne veulent pas nous dire. Enfin, vers 11 heures, le bruit court : c'est fini, nous sommes prisonniers. Toutes les troupes se retirent de leurs postes de combat, et arrivent en masse à Douzic alors. Nous étions environ ... mille soldats français pris ce jour-là. Pendant que nous étions en France, nous étions bien nourris.

Maintenant, nous sommes sous les ordres des Prussiens. Ils nous conduisent comme une bande de troupeaux sur le bord de la route. On voit un grand nombre de bestiaux qui étaient tirés par les canons et les fusils. Des chevaux morts, des voitures écrasées, des effets de soldats qui roulent sous nos pieds par terre. Heureusement que les morts ont été enterrés avant que nous passions. En passant les villes qui étaient sur notre passage, on voyait dans certains endroits des maisons toutes brûlées. Nous arrivons à Pleissant (Belgique) à 8 heures du soir. Nous sommes assez fatigués car on n'a rien à manger. Là, nous passons deux nuits dans un champ de betteraves, on arrache des pommes de terre pour faire du rata. Nous mangeons aussi des carottes et des betteraves. Maintenant nous partons pour prendre le train à la gare de Mons. Nous voyons encore les grandes meules de blé qui sont dans les champs qui sont brûlés par les Prussiens. Il est 7 heures du soir quand nous arrivons dans la ville de Mons. Les habitants nous donnent du pain, du chocolat, des cigarettes, des boîtes d'allumettes malgré la défense des officiers allemands. Nous avons traversé toute la ville. À la fin, on arrive à nous trouver un hangar pour nous loger. Nous sommes couchés parmi la poussière sans avoir même la place pour nous allonger.

Le 12 Septembre, nous quittons la belle ville de Mons. Le train part à 11 heures du soir pour l'Allemagne. Nous avons passé 48 h dans le train. Le lundi 14, à 11 h du soir, à la gare de Minden, les habitants de la ville sont venus à la gare pour voir les prisonniers français. Ils sont calmes lorsque nous passons dans la rue. On nous conduit dans une caserne pour passer la nuit. Nous couchons sur le ciment sans avoir eu rien à manger. Le lendemain, on nous donne du pain de seigle et de la viande crue. À 4 h du soir, nous quittons la ville pour aller nous installer à 4 kms plus loin dans une grande plaine, face à tous les vents, sans avoir rien pour nous abriter du vent et de la pluie. C'est le camp de Minden.

Arrivée au camp de Minden le mardi 15 Septembre à 6 heures du soir. Nous sommes arrivés à notre emplacement où nous devons rester pendant notre captivité. Pendant les premiers jours, nous couchons sur la plaine, sans même un brin de paille, et il fait assez froid. Pour nous abriter du vent et (de) la pluie, alors nous construisons la petite maison de terre. Pendant le mauvais temps, on est assez malheureux car il fait froid, et on a fallu se lever au milieu de la nuit tous trempés par la pluie. Maintenant on commence à nous construire un hangar pour nous loger et on installe des cuisines pour nous préparer à manger. Ce n'est pas trop tôt... Le matin et le soir, on nous donne du café, c'est à dire de l'eau chaude fabriquée avec je ne sais quoi. Nous avons aussi une petite boule de pain noir tous les trois jours. On s'amuse quand même. On a fabriqué des jeux de dominos, des cartes, etc. pour passer le temps. On nous a construit aussi une grande chapelle car nous avons ici un prêtre français qui nous célèbre huit messes tous les jours de 5 heures à 9 heures du matin. Il y a aussi des prières le soir. Tous les dimanches, la messe se dit en plein air et un prêtre allemand nous fait un sermon en français. On peut aussi se confesser et communier lorsqu'on veut car dans la chapelle, il y a deux confessionnaux.

Le 27 Novembre, on envoie dans des blocs. Nous, les camarades de Ploudiry (nous trouvions) tous dans le bloc 4. Alors là a commencé de nouveau la vie militaire : il y a des corvées et un peu d'exercice tous les jours. Pour coucher, nous avons aussi des paillasses, deux couvertures et un drap, c'est à dire on est distingué des bêtes. La nourriture est aussi beaucoup mieux, au moins à peu près propre et mangeable, mais la quantité ne suffit pas.

Alors, le 12 Décembre 1914, je reçois une lettre de ma femme. Depuis mon départ, je n'avais pas eu de ses nouvelles, c'est à dire le 3 Août. Vous pouvez comprendre que cette charmante lettre a été arrosée par des larmes de joie. Voilà la correspondance qui commence à marcher qui me donnait encore un peu de courage, croyant toujours n'avoir plus que quelques mois à faire. Alors, j'écris à ma femme qu'elle m'envoie du pain, lard et beurre.

Fin du carnet.

Soutien au moral des troupes, le courrier.

C'est un article paru dans *L'écho de mon village* (4^{ème} trim 1980), écrit par Françoise Cornec (née Rohel), détaillant l'action de sa tante Louise Rohel pendant ce conflit, qui illustre le mieux ce qui s'est fait ici.

Souvenirs – Tante Louise

Elle naquit à Ploudiry en Janvier 1865. Elle aurait eu 116 ans... Peu de Ploudiriens s'en souviennent. Célibataire, plusieurs lui doivent peut-être la vie : j'ai nommé les prisonniers de la guerre 14-18, ses enfants adoptifs. Le dernier de ceux-ci, Victor Guéguen du Ker-Huella (du Traon, à l'époque), est mort à l'âge de 88 ans, voici 2 ans.

À part *Le Courrier du Finistère*, les journaux étaient peu répandus et c'est par *La Dépêche de Brest* qu'elle se tenait au courant des efforts entrepris par la Croix Rouge en faveur des captifs. Par les articles du Docteur Caradec, Président, elle apprit qu'elle avait obtenu de leur faire transiter des colis par la Suisse. Ainsi fut créé à Landerneau le « Comité du Paquet du Prisonnier ». Tante Louise y adhéra, donnant les noms des sans famille ou nécessiteux de sa commune qui furent les premiers à recevoir une aide.

Les premiers colis parvenus à destination, elle prévint les familles intéressées de la région et je me souviens de la réunion au Traon des épouses et mères venues confectionner leur premier envoi, selon ses directives : poids, 5 kg maximum ; produits autorisés ou défendus,... Le tout bien emballé dans une toile de jute (sac de guano bien propre) solidement cousue, l'adresse bien lisible sur une toile blanche bien apprêtée (triplure). Opération délicate qui revenait à sa nièce Marie, qui en préparait une série pour chaque famille, qui en avait ainsi sous la main pour chaque envoi.

Habitée du marché de Landerneau, avec son char à bancs et son cheval, Magnier, le samedi venu, elle récoltait tous les colis pour en faire l'expédition, par tous les temps, pluie ou tempête... Ainsi, un jour, descendant la côte de Trégouzien, par une forte bourrasque, sa coiffe s'envola, et, c'est en cheveux - quelle humiliation à l'époque - qu'elle dut faire son marché ! À la gare, pendant le débarquement des colis, elle devait toujours trouver quelque bonne volonté pour tenir son cheval qui piaffait d'impatience de retrouver son écurie et son picotin d'avoine chez Jean Quéméneur, au « Bon Conseil ». Les feuilles d'expédition, à remplir en double ou triple exemplaire pour chaque colis lui demandaient un bon temps d'écriture et un surcroît de travail aux employés qui ne la voyaient pas arriver d'un bon œil, si bien qu'un jour, l'un d'eux lui dit : « *Que te feu du ciel vous consume vous et tous vos colis !* ». La réponse ne se fit pas attendre ! Elle ne le revit plus...

Si les prisonniers de Ploudiry et alentours reçurent leurs colis dès le début et en parfait état, c'est surtout par sa nombreuse correspondance qu'elle contribua à relever le moral, les rassurant sur leurs familles, leur donnant des nouvelles de M. Brezel, annonçant parfois les malheurs, décès,... avec ménagement. Je crois que ses privilégiés furent les quatre du camp de Minden en Westphalie : Hervé Cornec, Hervé Direr, Gabriel Le Moigne, Jean Baron. En plus des lettres écrites en breton, elle intercalait dans des boîtes à double fond, des coupures de journaux, dont ils se régalaient, paraît-il. À leur retour, ils furent, bien sûr, nombreux, à venir lui témoigner leur reconnaissance.

Officiellement, elle n'eut jamais de décoration, mais le jour de ses obsèques, le 21/01/1948, les cataractes du ciel s'ouvrirent pour la bénir, et c'est sous une pluie torrentielle, par une route défoncée sur 2 kms, que nous suivîmes la voiture d'Albert Direr conduisant son cheval, M. Corre et Yves Le Lann psalmodiant le Miserere. Qu'elle repose en paix !

Françoise Cornec, sa nièce



20 mai 1915 : lettre de Yves Danniell de Meshir-Ploudiry à ses parents pendant la guerre

LA LONGUEUR DE LA GUERRE CONDUIT À PRENDRE DES MESURES POUR ASSURER UN RAVITAILLEMENT SUFFISANT

Même les écoles sont invitées à s'investir pour accroître la production agricole (lettre du Préfet en Mars 1917).

En conséquence, le Conseil Municipal dans sa séance du 11 mars 1917 « *considérant le but éminemment patriotique et utiles des travaux agricoles effectués sous la direction de leurs maîtres et maîtresses par les jeunes enfants fréquentant les écoles, décide à l'unanimité le vote d'un crédit supplémentaire de 300 F. pour la mise en train d'un champ scolaire, d'environ 60 ares, situé à proximité du bourg, terrain resté en friche par suite de la mobilisation du locataire et dont le propriétaire, M. Rohel, consent la location à la commune au prix de 30F. Il sera pris sur ledit crédit la somme nécessaire pour doter l'école des filles de caisses pour l'élevage de lapins, poulets...* ». L'expérience du champ de pommes de terre ne pourra être renouvelée en 1918, le locataire en titre de la parcelle étant rentré du front.

Un système de ravitaillement civil réglementé se met en place dès 1916 et la presse porte à la connaissance de chacun les modalités de distribution du sucre. Fin 1916, les maires des chefs-lieux de cantons ruraux sont chargés de la répartition du sucre dans les commerces de leur canton. Nous apprenons par *La Dépêche* du 31 Décembre 1916 que la consommation familiale de cette denrée est fixée à 750 grammes par habitant et par mois.



Guillaume GUEGUEN (à gauche) maire de Ploudiry de 1913 à 1925 avec sa famille à Kerlann vers 1912. Son fils aîné Pierre sera « tué à l'ennemi » dès le 24 août 1914 (22 ans). Son second fils Gabriel sera gazé à Verdun et reviendra en 1919 à la ferme.

Différentes mesures administratives sont prises pour contrôler les échanges. Un arrêté du 18 Août 1917 du ministre du Ravitaillement demande que soit constitué dans chaque chef-lieu de canton un comité chargé de la surveillance des prix des denrées.

À Landemeau, il est interdit aux cultivateurs et acheteurs de vendre et d'acheter les marchandises en dehors du marché. De nombreux contrevenants sont surpris par la maréchaussée qui verbalise. Certaines denrées sensibles, telle la pomme de terre, ont un prix fixé par arrêté préfectoral en 1916, et un cultivateur de

Ploudiry se voit dresser procès verbal le 18 mars 1917 pour avoir vendu des pommes de terre au-dessus de la taxe.

Souvenirs de poilu – Christophe Guéguen

Christophe Guéguen né en 1897 est mobilisé en 1916. Titulaire de plusieurs décorations et de 2 citations pendant la guerre, puis honoré tardivement par la remise de la Légion d'honneur, il raconte quelques anecdotes. Ainsi à la fin de la guerre, il est resté quarante jours sans changer de chemise. En 1918, il a fait si froid que le vin avait gelé. Mais les images dures ne s'effacent pas :

« Je n'ai pas peur de l'enfer, car l'enfer, je l'ai vu » (allusion à Verdun)

« Bale a ranken pa veze lavaret din » : « je devais marcher quand on me le disait »

(Propos recueillis par Gaby Maubian en 1984)

Après 1 152 jours de guerre, le **lundi 11 novembre 1918**, l'armistice est enfin signé. Les cloches résonnent vers 11 heures.



Devant l'église de Ploudiry au début du 20^{ème} siècle

Le retour des soldats s'effectue entre novembre 1918 et l'été 1919.

En janvier 1923, le maire, Guillaume Guéguen, communique au conseil municipal les plans et devis présentés par la maison Donnart pour l'érection d'un monument aux morts pour la patrie. Cet ouvrage est en place dès juillet 1923 et son inauguration avec banquet, a lieu le 21 octobre de la même année.

SOUVENIRS DE POILUS ORIGINAIRES DE PLOUDIRY

Jean-François ANDRÉ 265^e R.I.
Né à Ploudiry en 1878 (Goarem-Brézal)
Tué à l'ennemi le 18/06/1917 près de
la ferme de la Folie à Cerizy (Aisne).
Inhumé à Saint-Quentin, Tombe 2265



Yves COULOIGNER 19^e RI né
Blessé le 05/06/1916.
Médaille de la victoire,
Médaille commémorative

Cartes postales à l'attention de Gabriel GUEGUEN de Kerlann (né en 1897)



Joseph POULIQUEN
né en 1893 à Mescoat
3^{ème} régiment de dragons
Certificat de bonne conduite



Yves POULIQUEN mort
en 1918 suite de guerre



Vue de l'église de Ploudiry
(carte assemblée en 1917)



Carte de France - Atlas de géographie de 1908 :
L'Alsace Lorraine est allemande ; la Bretagne
est composée de 5 départements.

François-Louis BOUCHER :
Né le 26/02/1890 à Ploudiry
Croix de guerre. Citation :
« Prêtre-brancardier, qui a fait preuve,
depuis son arrivée au front, en mars
1915, des plus belles qualités d'endur-
rance, de sang-froid et de dévouement
professionnel. S'est particulièrement
distingué au cours des combats devant
Bouchevesnes, en oct. Nov. 1916, et
des opérations du 21 juin au 4 juillet 1917,
où il n'a cessé de prodiguer les soins les
plus dévoués et les secours de son minis-
tère tant en première ligne que dans les
postes de secours exposés à des bom-
bardements d'une grande violence.
(Foucart, Paul Laine dir des maîtres de l'enseignement lib. 1922)



Hervé CORNEC de Keramen



François LE RUZ - Bodrum 1916
(1^{er} à droite)



Extrait du livret militaire de
François DONVAL de Kerlastre



Joseph BOUCHER
de Roch Glas, Ploudiry



Ti Ar Vro Landerne Daoulaz



Hag e brezhoneg? Et en breton?

Tad Nedeleg : Père Noël
Prof / Profoù : cadeau / cadeaux
Sapr : sapin
Garlantez : guirlande
Boned : Bonnet
Pouloudenn erc'h : Boule de neige
Deiz kentañ ar bloaz : Jour de l'an
Deiziadur an azvent : Calendrier de l'avant
Kef Nedeleg : Bûche de Noël
Karv : Cerf
Siminal : Cheminée
Steredenn : Étoile
Erc'h : Neige
Lutun : Lutin
Kelenn : Houx
Yar-Indez an Nedeleg : Dinde de Noël

Nedeleg Laouen ! : Joyeux Noël !
Bloavezh Mat ! : Bonne année !
Ur banne digor-kalon 'po er Pégase ?
Vous prendrez un apéro au Pégase ?
Ya, ur banne digor-kalon 'mo. Gwin tomm an ti, mar plij !
Oui, je prendrai un apéro. Le vin chaud maison, s'il vous plaît !
Istr 'teus prenet ? : Tu as acheté des huîtres ?
Ya prenet 'meus istr, er Roc'h-Morvan.
Oui j'ai acheté des huîtres, à La Roche Maurice.



Pour suivre l'actualité de Ti Ar Vro Landerne Daoulaz, rendez-vous sur Facebook ou abonnez-vous à notre lettre d'infos sur le site. Vous pouvez aussi contacter Eric au 0973653524 ou par mail eric@tiarvrolandernedaoulaz.bzh



Arrêt sur images du 4^{ème} trimestre 2018



Nos anciens prenant le goûter à l'EHPAD de Sizun. Deux personnes de la commission des affaires sociales leur ont offert le paquet de friandises préparé à leur intention. Ils étaient absents au repas des aînés du 13 octobre dernier.



Les enfants des écoles ont lu des lettres de poilus lors de la commémoration de la Grande Guerre à Tréflévénez le 11 novembre 2018.

Ci-dessous, l'exposition réalisée par Dourdon et consacrée à l'histoire des Poilus du Pays de Landerneau-Daoulas à la Salle Pierre Abéguié.



L'évolution des
travaux Route du
Keff

